



**Engagé·es
au quotidien**

Compte-rendu du Conseil d'Administration de l'AEFE du 26 juin 2026

Le CA de la compromission !

Ce qu'il faut retenir :

L'administration suspend la délibération d'application de la réforme UNIQUEMENT pour les établissements partenaires !

Sur les 155 établissements conventionnés, seuls 50 ont signé l'avenant au 26 juin. Autrement dit, 105 établissements, 4 jours avant la fin de la date limite imposée par l'AEFE, n'ont toujours pas signé et risquent une dénonciation de leur convention de la part de l'AEFE. Tout va donc se jouer pendant l'été...et les personnels dans tout ça ?

La FSU qualifie l'Agence d'irresponsable.

Le CA débute par la présentation du nouveau Directeur général qui rend hommage à sa prédécesseure. **Les nombreuses déclarations liminaires dénoncent une à une le délitement de l'Agence.** La FSU appuie dans sa déclaration sur le manque de crédibilité de l'instance qui s'apprête notamment à revenir sur les seules mesures votées à la quasi unanimité lors du dernier CA et qui concernaient la contribution financière des établissements partenaires. La FSU s'offusque aussi de l'horaire de l'instance programmée à 14h00 un vendredi après-midi alors que l'ordre du jour est conséquent, et cela contre les préconisations de la charte du temps et du plan d'égalité professionnelle.

Point introductif d'actualité

La Directrice Générale de la Mondialisation (DGM) assume totalement la mise en place de la réforme et explique que le réseau se développe bien malgré le contexte politique internationale difficile. L'Agence sait être réactive dans les situations de crises et de conflits, elle en veut pour preuve la tenue des épreuves des examens et elle souligne l'implication des équipes éducatives.

Elle revient sur la nécessité de réforme de l'Agence et entend s'appuyer sur les rapports qui alertent sur la gravité financière de l'Agence (Rapport des inspecteurs généraux et rapport Cazebonne) et sur leurs préconisations.

Elle rappelle qu'il n'y aura pas de moratoire sur les décisions prises tout en admettant que celles concernant les partenaires seront repoussées !

Elle revient aussi sur d'autres réformes qui seront nécessaires et notamment celles de l'avantage familial et du financement de la PSC.

La FSU affaiblit les propos optimistes de la DGM en lui rappelant la souffrance des personnels. La FSU rappelle aussi que cela fait 5 ans qu'elle demande un groupe de travail sur l'Avantage familial sans que l'Agence et la tutelle ne s'en émeuvent jusqu'à ce jour.

Mali :

Le Directeur général explique que suite à une grave dégradation de la situation, il a été décidé du départ des personnels. Ces derniers sont accompagnés par l'Agence en lien avec le ministère, ils bénéficient des renseignements nécessaires pour la rentrée prochaine.

Le Directeur des ressources humaines ajoute qu'une réunion se tiendra lundi 29 juin 2026 avec l'ensemble des agents pour clarifier toutes les situations et notamment la notion de "célibat géographique". Concernant ce dernier point, la FSU tient à mettre en garde sur l'usage abusif de ce critère non prévu pour les D3. Nous demandons un échange sur le sujet, de portée générale.

Vénézuela :

Le 24 juin au moment du séisme, l'établissement était fermé : aucune victime ni disparu n'est à déplorer parmi la communauté éducative. Nous restons prudents car les bâtiments ont été durement touchés mais nous programmons cependant la rentrée pour le mois de septembre. Le DNB sera validé sur la base du contrôle continu. L'Agence reste en contact avec la proviseure qui a trouvé refuge dans le gymnase. Une cellule de crise a été mise en place et l'Agence reste attentive à la situation de 14 élèves qui sont actuellement bloqués sur une île qu'ils ne peuvent pas quitter. Le Président de l'instance apporte son soutien et ses pensées aux élèves et aux équipes éducatives.

Bourses :

Une présentation générale sur l'aide à la scolarité est faite par la **DFAE**.

Point du vue de la FSU sur les groupes de travail relatif à la commission des bourses qui ont eu lieu: les chiffres confirment une **baisse des demandes et des crédits consommés**. Les études présentées montrent surtout que **le système des bourses est de moins en moins adapté aux difficultés des familles, notamment des revenus intermédiaires**. La question des seuils de patrimoine mobilier et immobilier a été posée, une étude d'impact budgétaire devra être menée avant toute évolution (réponse du sous directeur des Français de l'étranger).

Le transfert de la gestion des aides au MEAE est toujours évoqué, avec des arbitrages à venir.

Le président précise que ce point mérite une réelle réflexion et ne peut être traité dans les points d'actualité du CA.

La FSU tient à rappeler des incohérences dans l'organisation des groupes de travail sur les bourses. En effet nous n'avons pas été invités à tous les groupes de travail, et certains de nos représentants se sont vu refuser l'accès au dernier groupe de travail.

Campagnes d'homologation

Le chef du département de l'internationalisation et de la valorisation du système scolaire du MENJ présente la campagne d'homologation : sur 266 dossiers, 218 ont été retenus. De nombreuses missions d'inspection, dans des conditions parfois difficiles, se sont tenues. A la rentrée 2026, le réseau comptera donc 640 établissements dans 140 pays.

Point d'étape sur les avenants aux conventions

Le Directeur général explique que, à ce jour, **50 établissements conventionnés ont signé l'avenant et seul l'établissement d'Ottawa, qui emploie 27 enseignants détachés, a annoncé le déconventionnement**. D'autres établissements dialoguent et formulent des demandes d'aménagement comme la baisse de la PRRD. Le Directeur général rappelle que sans signature de la convention celle-ci doit être dénoncée par obligation juridique, ceci ne sera fait qu'à titre conservatoire tandis que l'Agence continuera à établir un dialogue avec les établissements concernés, le but étant que chacun reste conventionné.

La FSU note que **50 signatures sur 155, cela ne concerne qu'un tiers des établissements conventionnés, c'est très peu...et c'est normal car il s'agit d'un énorme sacrifice pour les établissements conventionnés !**

Ils ont le choix entre sortir de la convention, augmenter les frais d'écologie et/ou fermer en masse des postes d'enseignant-es détaché-es. Dénoncer la convention à titre conservatoire, cela ne veut rien dire ! L'Agence est-elle prête à poursuivre sa mission avec potentiellement 100 établissements conventionnés en moins ?! En est-elle seulement capable ? **La FSU déclare haut et fort : cette menace de déconventionnement est aussi inacceptable qu'irresponsable et place les établissements et les personnels dans de grandes souffrances.**

Accord de partenariat

Le Directeur général explique la décision de suspendre la délibération votée lors du CA du 18 décembre concernant l'augmentation de la participation financière des établissements partenaires. Selon lui, les concertations engagées avec ces établissements ne sont pas achevées et un temps supplémentaire est nécessaire.

La FSU dénonce les dysfonctionnements de l'instance et ces méthodes inacceptables qui décrédibilisent totalement l'instance. Comment peut-on ajourner les mesures prises lors du CA du 18 décembre seulement pour les établissements partenaires et non pour les conventionnés et les EGD ?

Les discussions ont lieu pour certains après la signature de l'avenant et pour d'autres l'Agence suspend la signature pour discuter : cette rupture d'égalité est inadmissible !

Par ailleurs, nous sommes toujours en attente des autres rapports (sénateurs et députés) et cela pourrait justifier l'ajournement de toutes les délibérations : cette iniquité entre les établissements est inacceptable et injustifiable.

Pour la FSU, si l'Agence et la tutelle n'ont ni la volonté politique ni les moyens de suspendre toutes les délibérations du CA du 18 décembre, alors il faut, à minima, avoir l'intégrité de toutes les appliquer !

VOTE :

8 CONTRE dont 3 FSU

3 abstentions

21 Pour

Budget rectificatif N°1

Les services compétents de l'Agence présentent le premier budget rectificatif de cette année 2026. Le solde budgétaire du BR1 2026 est de - 45,7 M d'euros. Le nombre de PDL augmente de 199, il s'agit de la mise en conformité de personnels jusque-là comptabilisés en tant que vacataires.

Concernant les 199 ETPT contrats locaux, c'est-à-dire 199 emplois équivalents temps plein, **la FSU se félicite de ce choix qui consiste juste, dans certains pays dont le Maroc, à se mettre en conformité avec le droit local.**

Elle dénonce cependant le manque **de moyens alloués à la rémunération de ces personnels**. Par ailleurs, elle rappelle que ce budget rectificatif fait à nouveau ressortir le fait que le sous-financement structurel fragilise l'ensemble. Pour finir, elle tient aussi à réaffirmer son attachement au financement juste de la formation où, là aussi, les crédits sont en danger.

La FSU a également exprimé son inquiétude face aux prévisions d'effectifs en baisse. Au-delà des chiffres, c'est la perspective d'une perte d'élèves au sein du réseau qui préoccupe la FSU. Cette évolution confirme la vulnérabilité du modèle économique de notre réseau et risque d'en accentuer encore la fragilité.

Sur la **suppression des postes de détachés enseignants** (211 suppressions pour la rentrée prochaine), il est noté qu'il s'agit de **suppressions "opportunistes" ne correspondant à aucune ligne directrice**. Le Directeur général propose de mettre en place un dialogue triennal pour permettre une adaptation en fonction des priorités politiques et des besoins des établissements à voir aussi selon les viviers locaux.

VOTE :

13 contre dont la FSU

18 pour

Mesure exceptionnelle Mali

Les frais de transport, vers la France, des détachés et de leurs ayants droit, présents au Mali, ont été pris en charge par l'AEFE conformément à la procédure d'appel spécial mise en place. Parmi les 11 personnels résidents du lycée Liberté, 9 personnels et leurs 21 ayants droit ont choisi de quitter le territoire malien et suivre les recommandations du poste. 2 personnels résidents ont fait le choix de rester sur place, ont signé une décharge de responsabilité et reconnaissent que les frais de transport vers la France, s'il fallait quitter le pays, ne seront pas pris en charge par l'AEFE.

Le remboursement se fera sur présentation d'une facture acquittée d'un titre de transport pour le titulaire de la fonction publique et ses ayants droit pour un trajet aller Mali – France. Certains résidents, au moment des faits se trouvant à l'étranger, en raison des vacances scolaires, ont fait le choix de rejoindre la France directement, sans passer par Bamako : ils ont droit également au remboursement de leur titre de transport de là où ils se trouvaient vers la France (titulaires de la fonction publique et ses ayants droit)

Le coût maximal de cette aide exceptionnelle est estimé à **40 000€**. Le coût définitif sera communiqué lors d'une prochaine séance du conseil d'administration.

La FSU salue bien entendu cette délibération mais la juge insuffisante en raison des frais supplémentaires engendrés par ce retour. Les frais de “relocalisation” sont importants, la FSU demande que soit présenté au prochain CA un bilan global des conséquences matérielles et financières supportées par l'ensemble des personnels concernés.

Vote :

Pour à l'unanimité

Prise à bail lycée de Téhéran

L'administration propose une délibération afin de se mettre en conformité avec son bail correspondant à l'occupation des locaux de l'établissement en gestion directe de Téhéran.

Vote :

1 vote contre

32 pour (dont FSU)

Travaux d'extension du lycée de Bruxelles - Complément de financement

Il est proposé au Conseil d'administration de bien vouloir valider l'adoption du complément financier de l'opération en cours du lycée Jean-Monnet de Bruxelles pour un montant total de **1,5 million d'euros** toutes dépenses confondues, sur mobilisation des ressources propres dégagées annuellement par l'établissement.

Vote :

Pour à l'unanimité

Opération de restructuration du lycée franco-argentin de Buenos-Aires-Complément de financement

Il est proposé au Conseil d'administration de bien vouloir valider l'adoption du complément financier de l'opération en cours du lycée Jean-Mermoz de Buenos Aires pour un montant total de **3,35 M€** toutes dépenses confondues. La totalité de l'opération sera financée par les ressources propres dégagées annuellement par l'établissement et par l'Avance France Trésor de 5 M€ qui a été demandée au titre de l'année 2026.

Vote :

Pour à l'unanimité

Octroi d'une compensation dans le cadre des aides à la scolarité à destination du Collège franco-argentin Martinez de Buenos-Aires

Le CA propose une délibération afin de pallier la très forte dévaluation de la monnaie locale en Argentine. En effet, le montant des aides à la scolarité versées au collège franco-argentin Martinez est très inférieur au montant initialement attribué à celui-ci.

Vote :

Pour à l'unanimité

Principes applicables à la fixation des tarifs dans les établissements d'enseignement français à l'étranger et les instituts régionaux de formation placés en gestion directe

Il est proposé au conseil d'administration de confier au directeur général le soin de prévoir les exonérations et abattements concernant l'ensemble des tarifs.

Il s'agit de :

- a) Frais de scolarité. Ces frais peuvent être décomposés en droits de scolarité, droits de première inscription et droits annuels d'inscription.
- b) Droits d'examen et de concours
- c) Frais de restauration et d'hébergement
- d) Frais de transports scolaires
- e) Frais de voyages scolaires
- f) Frais relatifs aux activités péri-éducatives
- g) Tarifs de la formation continue
- h) Autres frais annexes

Les exonérations et abattements à destination des familles seront notamment établis en fonction de critères sociaux ou du nombre d'enfants d'un même foyer scolarisés, dans les établissements d'enseignement français à l'étranger en gestion directe.

Le directeur général rendra compte chaque année au conseil d'administration des exonérations et abattements accordés, à l'occasion de l'examen du compte financier de l'Agence. Le compte rendu précisera le nombre et les montants globaux des différents types d'exonérations et d'abattements.

VOTE :

30 pour

1 contre

Sorties d'inventaire 2026

Il est régulièrement demandé aux EGD de procéder à des sorties d'inventaire des biens immobilisés inscrits au bilan: ceux rendus obsolètes ou hors d'usage, peuvent être réformés ou cédés. Au titre de l'exercice 2026, 28 établissements présentent des demandes pour un montant cumulé de **9 974 306.40 M€**.

- la mise à jour de la valeur des constructions représente 17.57 % du montant des demandes des sorties d'inventaire,
- les installations techniques, matériel et outillage acquis représentent 41 % de l'ensemble des sorties d'inventaire,
- le matériel informatique concerne 29 EGD et représente 50% du montant total des demandes de sorties d'inventaire

VOTE:

Pour à l'unanimité